

## Services régionaux de soutien et d'expertise de l'Estrie

### Un(e) enseignant(e) ou un(e) conseiller(ère) pédagogique

Temps plein – 35 heures par semaine

Les centres de services scolaires francophones de l'Estrie sont à la recherche d'un(e) enseignant(e) ou d'un(e) conseiller(ère) pédagogique pour joindre l'équipe des Services régionaux de soutien et d'expertise de l'Estrie. Cette personne travaillera au regard des élèves ayant des difficultés d'apprentissage et difficultés langagières au secondaire.

### Nature du travail

Sous l'autorité du Comité d'adaptation scolaire de l'Estrie (CASE), la personne aura comme mandat :

- De planifier, d'organiser et d'animer des ateliers de formation, de perfectionnement et de co-développement à l'intention d'intervenants scolaires ;
- De soutenir des enseignants, des éducateurs spécialisés, des directions et des professionnels, avec la collaboration des conseillers pédagogiques, dans la recherche de stratégies d'intervention ;
- De participer à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des approches et des services adaptés aux caractéristiques et besoins de la clientèle visée ;
- De collaborer avec le réseau de la santé et participer à l'élaboration et au déploiement des ententes, des trajectoires et des protocoles MEES-MSSS au besoin ;
- De contribuer à la diffusion et à la promotion de pratiques probantes pour intervenir auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ;
- De contribuer à des activités de recherche et de développement en concertation avec les autres ressources professionnelles des Services régionaux ;
- De contribuer au développement de l'expertise nationale en ce qui a trait aux clientèles, en collaboration avec les vis-à-vis des autres régions du Québec.

### Connaissances requises

- Caractéristiques des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ;
- Approches pédagogiques appropriées et interventions à privilégier pour ces élèves ;
- Programme de formation de l'école québécoise, et des autres programmes pouvant être offerts à ces clientèles ;
- Les différents services et trajectoires du réseau de la santé ;
- Démarche de plan d'intervention et de la TEVA ;
- Orientations et politiques ministérielles en adaptation scolaire.

### Compétences attendues

- Grande autonomie professionnelle ;
- Compétences en animation et en organisation d'activités de formation ;
- Excellentes habiletés en communication orale et écrite ;
- Habiletés à travailler en équipe ;
- Habiletés à utiliser les ressources informatiques ;
- Capacité à mettre en place une démarche de soutien et d'accompagnement.

### Qualifications requises

#### Scolarité

Pour un enseignant : détenir un diplôme de premier cycle en adaptation scolaire (un diplôme de deuxième cycle serait un grand atout).

### Autres exigences

Posséder une solide expérience de travail en milieu scolaire auprès des élèves visés.

Expérience en animation de groupes et participation à des communautés d'apprentissage serait un atout.

### Rémunération

L'échelle de traitement annuel prévue à la convention collective se situe entre 49 456 \$ et 92 027 \$. Le salaire est établi en fonction de la formation et de l'expérience (selon la scolarité et l'expérience et sera ajusté selon l'adoption de la nouvelle convention).

### Horaire de travail

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

### Lieu de travail

Le bureau est actuellement situé au centre administratif du centre de services scolaire de Sherbrooke. La personne sera appelée à travailler dans les écoles de l'ensemble du territoire des trois centres de services scolaires francophones de l'Estrie.

### Entrée en fonction

Le 30 janvier 2023

## POSTULE MAINTENANT!

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitæ et une lettre de présentation **au plus tard le vendredi 20 janvier 2023 à 16h** par courriel à l'adresse suivante : [emploi@cshc.gouv.qc.ca](mailto:emploi@cshc.gouv.qc.ca).

Veuillez spécifier le numéro de concours # 2223-P21 dans l'objet le poste pour lequel vous voulez poser votre candidature.

*Le Centre de services scolaire implante un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Il invite les membres de ces groupes visés par le programme à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.*